



**AUX: Participants agréés  
Responsables de contrats à terme  
Négociateurs de contrats à terme  
Détenteurs de permis restreint**

**Le 9 octobre 2002**

**NOTE POUR LES NÉGOCIATEURS DE CONTRAT À TERME**

**SUSPENSION DU CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU  
GOUVERNEMENT DU CANADA DE CINQ ANS (CGF) DE LA COTE DE  
BOURSE DE MONTRÉAL INC.**

À la fin de la séance de négociation du 11 octobre 2002, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) suspendra le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF) de sa cote. La Bourse se réserve la possibilité de réinscrire à sa cote le CGF si survenait un besoin croissant pour ce type de produit.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, au 1-888-693-6366 ou (514) 871-3548.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no.: 143-2002

**Tour de la Bourse**  
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9  
Téléphone : (514) 871-2424  
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353  
Site Internet : [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca)

**Tour de la Bourse**  
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Quebec H4Z 1A9  
Telephone: (514) 871-2424  
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353  
Website: [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca)